



SYSTEME DE MANAGEMENT DE QUALITE

Code

R01/EN16

Liste des pièces de demande de prestations

Version

01 du 17/08/2024

Page

1

PENSION DE SURVIVANT (assuré décédé à la retraite)

1. Une demande pré-imprimée non timbrée à retirer à la CARFO ;
2. Un acte de décès du défunt ;
3. Une copie du bulletin de pension du défunt ;
4. Un Certificat d'hérédité ;
5. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif d'acte de naissance du conjoint survivant ;
6. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif d'acte de naissance du tuteur au cas où celui-ci serait différent du conjoint survivant ;
7. Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif d'acte de naissance des orphelins mineurs ;
8. Un extrait d'acte de mariage du conjoint(es) survivant Contracté antérieurement à la cessation définitive d'activité du défunt ;
9. Un certificat de non divorce ;
10. Un certificat de non-remariage ;
11. Un certificat de vie des orphelins mineurs ;
12. Un acte d'autorité parentale ou de tutelle ;
13. Un relevé d'identité bancaire ou tout document similaire pour la domiciliation de la pension dans une banque ou tout établissement financier régulièrement installé au Burkina Faso ;
14. Une photocopie non légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité du demandeur.

NB : Pour les assurés connus sous plusieurs identités, joindre un acte sur la conformité d'identité.


Hyacinthe TAMALGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon


CARFO
Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires
Le Directeur Général